

# ENCEINTE DE LA PLASTRA - LE TOURN PROSPECTION ET SONDAGES 1997-1998

*Henri Geist*

Comme bien d'autres constructions en pierres sèches ruinées, en forme d'enceinte, réparties sur certaines hauteurs des Alpes-Maritimes, celle du Tourn fut inventoriée en 1962, par F.C.E. Octobon, comme "ancien camp romain et très probablement un ancien camp celto-ligure" et, en 1997, par G. Brétaudeau, comme "enceinte protohistorique" alors qu'aucune investigation archéologique n'avait été menée sur ce site<sup>1</sup>.

Dans le cadre d'une étude sur le patrimoine de Lucéram, souhaitée par la Municipalité et par M. Georges Trubert<sup>2</sup>, nous nous sommes intéressés à ce "camp" afin de tenter une approche sur l'époque de l'installation et sur la destination de cette construction. Ce n'est pas l'intérêt intrinsèque que peut présenter cette structure (situation géographique, superficie, appareil) qui a motivé notre démarche, mais bien la place qu'elle occupe dans une problématique de recherche sur ces enceintes nombreuses et si peu fouillées dans les Alpes-Maritimes.

## **Le site**

L'enceinte du Tourn se trouve à 1010 m d'altitude entre le col de la Croix de la Plastra (977 m) et la cime de la Plastra (1065 m)<sup>3</sup> qui est le sommet d'un des chaînons en petits bancs calcaires du Crétacé supérieur (Turonien) de l'Axe de Nice. Dans cette zone subalpine méditerranéenne, la végétation est constituée en grande partie par un maquis plus ou moins impénétrable, à pin sylvestre, pin maritime, genêts et épineux divers. D'anciennes terrasses de culture sont encore visibles dans un paysage mamelonné, marqué par des talwegs (souvent à sec) nommés ruisseau ou ravin, comme celui de la Reveira et du Mont Auri, à proximité du col de la Croix de la Plastra (sur le vieux chemin de Lucéram à Sospel) où, à 150 m, une résurgence a été aménagée en abreuvoir.



Fig. 1 - Le site de la Plastra vu d'avion (cliché G. Trubert).

L'accès au site se fait directement à partir du col, fortement marqué par un surpâturage ovin, en gravissant sur 250 m une pente d'environ 20° du versant nord-est du mamelon. L'enceinte est un ellipsoïde de 86 m de grand axe dans le sens de la pente et de 60 m de petit axe. A cheval sur la ligne de crête, elle a un périmètre de 228 m et une superficie de 4052 m<sup>2</sup> sur une dénivellation de 12,80 m (fig. 1). En grande partie enfouie dans les broussailles et barrant les versants, la structure se présentait comme un mur à deux parements distants d'environ 1,30 m avec un remplissage. Le parement externe, qui ne s'élève pas au-delà de 1,50 m à 2 m sur des éboulis, est constitué de deux, trois ou quatre rangées de pierres de différentes grosseurs. Le parement interne, dans l'ensemble peu visible, se devine par l'affleurement du sommet de ses pierres qui longent le parement externe. Au nord-est, dans la partie basse, on ne les voit plus. L'intérieur de l'enceinte présente une succession de petits plans de terre souvent limités par des murets derrière lesquels sont amassées des pierres formant de nombreux tas. Une terrasse, de 5 à 10 m de large, longe la partie ouest de l'enceinte sur plus de 60 m.

## **La toponymie**

"Le Tourn" est le lieu-dit où est située l'enceinte, à proximité de la cime de la "Plastra". Ces deux toponymes figurent sur la carte actuelle au 1/25000 de l'I.G.N.<sup>4</sup>. Sur la carte dressée par Villaret en 1763 (feuille 9), on retrouve dans ce secteur le terme "Laplatre" associé à un signe désignant une "maison" ou

<sup>1</sup> *Castellaras et Camps*, F.C.E. Octobon (I.P.A.A.M. 1962 - tome VII) ; *Les Enceintes des Alpes-Maritimes*, G. Brétaudeau (I.P.A.A.M. 1996) ; *Le camp de la Plastra nord*, G. Brétaudeau (Mémoires de l' I.P.A.A.M. Tome XXXIX - 1997).

<sup>2</sup> Responsable du Centre d'Interprétation du Patrimoine de Lucéram.

<sup>3</sup> Des structures en pierres sèches y sont décrites sous le nom de Plastra Sud. (G. Brétaudeau - "Mémoires de l'I.P.A.A.M." - Tome XXXIX - 1997)

<sup>4</sup> I.G.N. Top 25 - 3741 ET. 1995.



une "métairie". Un an plus tard, en 1764, la feuille n°7, difficilement lisible, de la carte de Cantu et Durieu, indique en italien : 1°/ "Croce della Plastra" (Croix de la Plastra) ; 2°/ "Font del Plastra" (Source, fontaine de la Plastra) ; 3°/ "Cima del Tour... del Plastra" (Sommet, cime du Tour... de la Plastra) ; 4°/ "V. della Plastra" (Vallon de la Plastra) ; 5°/ "Sero della Plastra" (Crête de la Plastra).

En 1878, la carte dite d'état-major<sup>5</sup> mentionne : "Croix de la Piastra" et "Cime de la Piastra", que nous retrouvons sur la carte I.G.N., levé de 1886-92, révisé en 1926 et mise à jour en 1938<sup>6</sup>.

Entre 1626 et 1643, on lit sur les cadastres italiens concernant Lucéram : 1°/ "Al torno della Plastra" (Autour de la Plastra) ; 2°/ "Alla Plastra Sottrana" (A la Plastra dessous) ; 3°/ "Al font della Plastra" (A la source, ou fontaine, de la Plastra) ; 4°/ "Alla colla della Plastra" (A la colline de la Plastra). En 1702, une mention "Torno della plastra-campo" se traduirait par "Autour de la Plastra-champ (ou camp)". Enfin, sur le cadastre de 1868, les lieux-dits "La Plastra" et "Tourno" sont toujours indiqués.

Que signifie "Tourn", nom propre français aujourd'hui et nom commun italien, il y a 372 ans ? Selon différents linguistes<sup>7</sup>, Tourn viendrait d'une base préindo-européenne "ter" ou "tor", thème élargi avec un n, pour désigner une hauteur plus ou moins allongée, une élévation de terrain, que l'on retrouve, par exemple, avec la cime du Tournet proche de Lucéram, ou le Mont Tournaret à 18 km à vol d'oiseau au nord-ouest. Pour d'autres étymologistes, la racine "ter" serait à l'origine de : "autour, alentour, pourtour, etc." et c'est sans doute ce sens que l'on pourrait retenir si l'on s'en tient à ce que signifie en italien "intorno" = autour.

Quant au mot "Plastra", il a, en italien, peut-être le même sens que Piastra, qui est le nom d'un sommet éloigné de 45 km à vol d'oiseau au nord de Lucéram, près de Valdieri, dans le Piémont. En italien, piastra se traduit littéralement par piastra (monnaie) ou "plaque", qui voudrait désigner péjorativement un mauvais plateau raviné.

<sup>5</sup> Feuille Nice, n°225 au 1/80 000.

<sup>6</sup> Menton 1-2 au 1/25 000 ; 1974.

<sup>7</sup>A. Dauzat. "Dictionnaire étymologique des noms et des rivières de France" - (Klincksieck 1982) ; P.L. Rousset. "Les Alpes et leurs noms de lieux" - 1988 ; C. Rostaing. "Essai sur la toponymie de la Provence" - (Laffitte Reprints 1994) ; A. Vincent. "Toponymie de la France" (Gérard Monfort 1988) ; R. Grandsaignes d'Hauterive. "Dictionnaire des racines des langues européennes" (Larousse 1994) ; A. Magnan. "Les noms de la montagne niçoise" (Club Alpin Français - 1938).

## La recherche

Afin de faciliter les investigations sur l'enceinte, la Municipalité de Lucéram a fait procéder à son débroussaillage à l'extérieur, contre le mur, et à l'intérieur, permettant de dégager les levées de terre à la base des parements, de dénombrer 22 tas de pierres et de découvrir des affleurements rocheux.

Après avoir réalisé le nivellement et dressé le plan de l'enceinte<sup>8</sup> (fig. 5), six secteurs ont été délimités pour effectuer des sondages : 3 contre le mur (au sud, à l'ouest, à l'est : sondages 1-2-3-4-8) pour trouver son assise, sa hauteur enterrée et les 3 autres : 5-6-7, intra-muros, pour se rendre compte, sur des surfaces planes, de l'épaisseur de la terre, de sa stratigraphie et de mettre au jour d'éventuels traces d'occupation (structures-matériel).

Les deux premiers sondages, au sud, sont situés au point le plus haut de l'enceinte de part et d'autre du mur. Le sondage 1 est au faite d'un éboulis de 45 m de long sur 11,50 m de plus grande largeur et de 25° de pente. Les parements interne et externe du mur, émergent respectivement du sol, de 0,70 m et de 0,85 m. Le parement interne visible se compose de deux lits de grosses pierres de 0,65 m d'épaisseur, entières ou fracturées avec des vides entre elles. Les blocs ont environ de 0,60 m à 0,80 m pour les plus gros. Le parement externe est lui aussi formé de deux lits de grosses pierres de 0,80 m d'épaisseur partiellement enfouies dans un talus. Entre les deux parements, un blocage d'environ 1,30 m donne au mur une largeur de 2,75 m.

### Sondage 1

Il longe le parement interne sur 2,70 m, avec une largeur de 1,70 m et une profondeur de 1 m. Cette partie du mur dégagée se présente sur deux rangées de blocs de différentes grosseurs, avec de plus petites pierres pouvant

<sup>8</sup> Effectué par Richard Delpias, Jean Davoux et Bénédicte P. Lacavalerie.



Fig. 2 - La Plastra. Sondage 1.



résulter d'un calage ou de la désagrégation de la roche, surtout pour les pierres posées en délit (fig.2).

A partir de la surface naturelle du sol, on trouve une première couche d'un éboulis vif, suivie d'une autre d'éboulis cimenté par de la terre noire. Ces deux couches, difficilement séparables, d'une épaisseur maximale de 0,90 m. recouvrent une surface, peut-être un sol, avec des petites pierres blanches cimentées par de la terre jaune. Sur celui-ci, sont posés trois gros blocs tombés du parement et, à 10 cm et 65 cm du mur, trois éléments roulés de céramique en argile rouge, à gros dégraissant de calcite, de 2 à 4 cm<sup>2</sup> et de 7 à 8 mm d'épaisseur. Enfin, une dernière couche est formée par la désagrégation du substratum rocheux et se termine sur le rocher en place sur lequel repose le parement.

### **Sondage 2**

A l'opposé du précédent, par rapport au mur, il consista à dégager, sur une longueur de 4,20 m., une largeur de 0,90 m et une profondeur de 0,70 m, la partie enterrée, dans un éboulis plus ou moins consolidé à terre jaune, du parement externe assis sur le substratum. Celui-ci suit la pente du terrain, vers l'ouest, en une succession de niveaux en marches d'escalier de 10 à 20 cm d'épaisseur, régularisés avec des pierres pour reconstituer une assise horizontale au parement. Trois blocs, posés sur l'affleurement rocheux, ont été mis au jour à 0,55 m de profondeur dans l'éboulis, ce qui donne au parement une hauteur de 1,40 m. Là aussi, on observe des petites pierres en calage ou en désagrégation fortement attesté sur le substratum qui se morcelle sous l'aspect d'un dallage (fig. 3).

Ce sondage démontre l'homogénéité du mur dans son assise sur le rocher en pente vers le nord-ouest, avec une différence d'altitude d'une trentaine de centimètres de la base d'un parement à l'autre. L'éboulis provient également du parement.

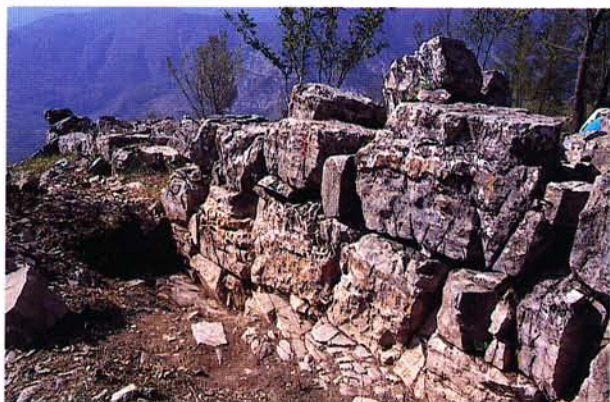


Fig. 3 - La Plastra. Sondage 2.



Fig. 4 - La Plastra. Sondage 3

### **Sondage 3**

Situé à l'ouest contre le parement interne du mur de l'enceinte, où ses pierres affleurent de quelques centimètres en bordure d'une terrasse herbeuse, il a 4,10 m de longueur, 0,80 à 1,10 m de largeur et 1 m de profondeur. Sa stratigraphie est caractérisée par une couche d'une dizaine de centimètres de sol végétal., suivie par une autre de terre jaune, compacte, homogène, avec des petits éléments de pierres et trois gros blocs provenant sans doute du parement. La base du mur, en partie atteinte, est assise sur le substratum très désagrégé. Le parement dégagé est monté avec des pierres brutes, d'un volume n'excédant pas 40 cm<sup>3</sup>, empilées et ajustées sans assises litées, qui encadrent un bloc de 1,54 m de long placé en délit et dont la base n'a pas été entièrement mise au jour (fig. 4). Cette pierre est un morceau du banc affleurant à 6 m de là, et son épaisseur de 0,58 m (celle de la strate) correspond à l'épaisseur du parement, haut de 1,10 m. Celui-ci s'appuie sur un blocage de cailloux de 1,50 m de large, contenu par un parement externe installé à la limite d'une rupture de pente fortement accentuée par la terrasse artificielle qu'il soutient. Sur ce versant ouest, ce parement à deux ou trois rangées de grosses pierres fracturées et disloquées par l'érosion fait, dans l'ensemble, ventre.

### **Sondage 4**

Ce sondage, à l'opposé du 3, de 2 m de longueur, 1 m de largeur et de 0,40 m de profondeur dans de la terre arable, a dégagé l'assise du parement placée ici aussi sur le substratum. Ce parement est constitué de deux rangées de blocs d'environ 1 m de longueur, sur 1,30 m de hauteur à laquelle il manque 0,80 m pour atteindre le niveau des pierres du parement interne.

### **Sondage 5**

A 6 m en amont, vers le sud-est, du sondage 7, à 1 m de la base de l'éboulis, ce sondage, de



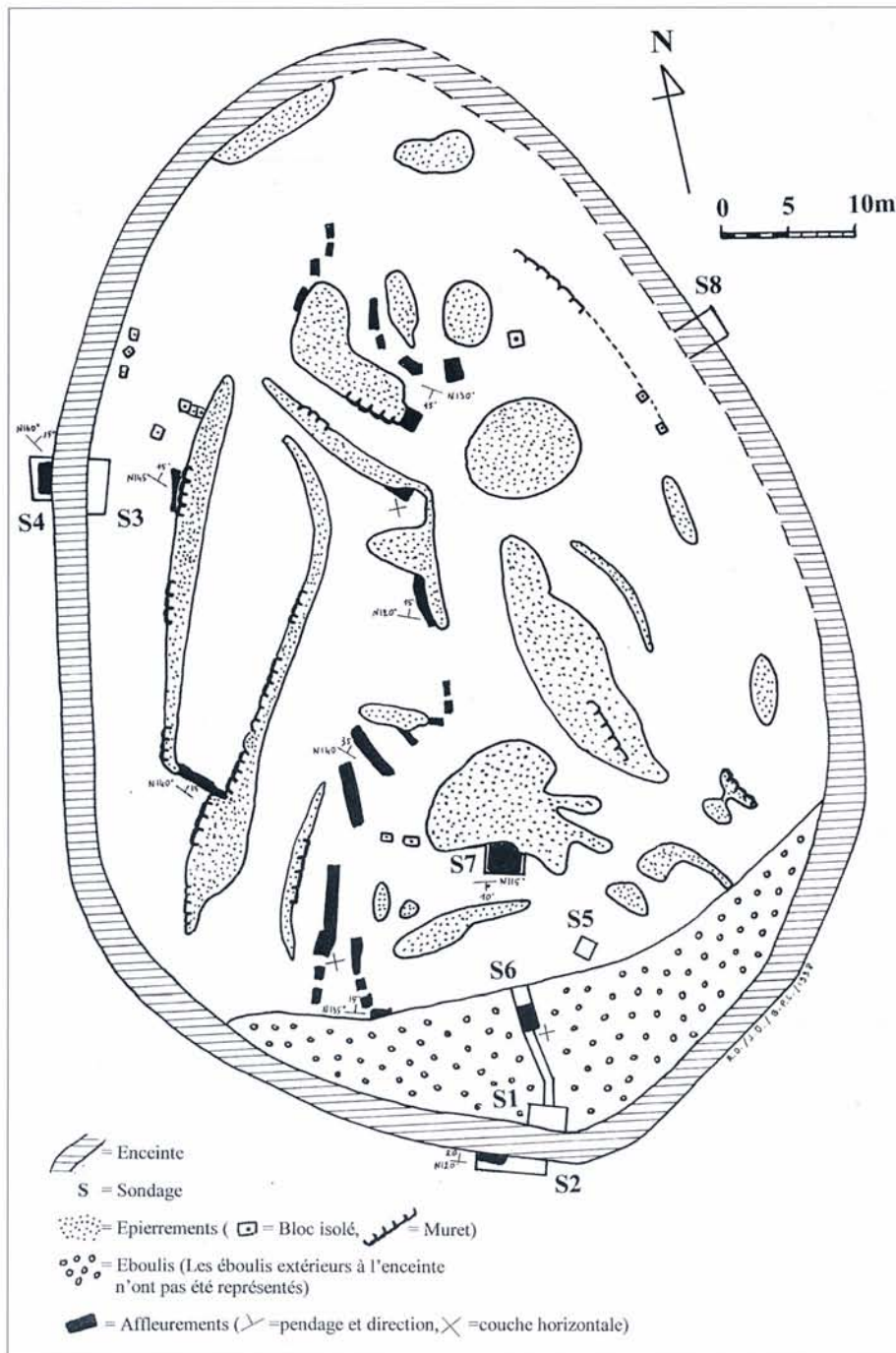


Fig. 5 - Plan schématique du site de La Plastra/Le Tourm avec emplacements des sondages et des épierrements.

1 m<sup>2</sup> sur 0,50 m de profondeur, donna une couche de 10 à 15 cm de terre arable noire, avec des petites pierres, suivie d'une autre couche de désagrégation du rocher avec de gros éléments dans une matrice pulvérulente. Le sondage n'a pas été poursuivi en profondeur à cause de la monotonie de la couche.

#### Sondage 6

Subperpendiculaire au sondage 1, il consista à ouvrir le grand éboulis sur une longueur de 10,70 m et une largeur maximum de 1,10 m. A 6,50 m du parement interne, sous 0,50 à 0,60 m de pierres et de terre mélangées formant

l'éboulis, apparaît le substratum rocheux subhorizontal en désagrégation. L'épaisseur de l'éboulis diminue proportionnellement vers le bas de la pente qui est d'environ 25°.

#### Sondage 7

Il a été fait vers le sud, à une dizaine de mètres de l'éboulis au bas du sondage 1, contre un épierrement étalé sur une centaine de mètres carrés et d'une hauteur moyenne de 0,70 m. Sous 0,20 m de terre végétale parsemée de cailloux et sur une surface de 2 m<sup>2</sup>, le substratum rocheux apparaît en petits bancs superposés successifs disparaissant sous l'épierrement. Ici encore, l'érosion a morcelé la pierre comme un dallage.

#### Sondage 8

C'est vers le point le plus bas de l'enceinte, où le mur n'est qu'en partie apparent, que fut entrepris le dernier sondage dans l'épaisseur du mur, sur 2,50 m<sup>2</sup>, jusqu'au niveau des pierres du parement externe.

Celles-ci furent mises au jour sous 0,30 m de terre arable mélangée de pierres constituant l'éboulis. Le sondage fut poursuivi sur 1 m en avant du parement et sur 1,10 m de profondeur dans un éboulis vif de grosses pierres,

sans ciment avec cavités. Le parement a été dégagé sur quatre rangées de blocs et les pierres de l'éboulis proviennent sans doute de celui-ci dont nous n'avons pas atteint la base.

#### Résumé

De l'ensemble de ces sondages, il convient de retenir les faits suivants :

- La stratigraphie est très simple. Aucune couche archéologique n'a été reconnue.
- Hormis les trois petits éléments roulés de céramique, aucun mobilier n'a été trouvé.
- Aucun élément pétrographique exotique n'a été découvert.



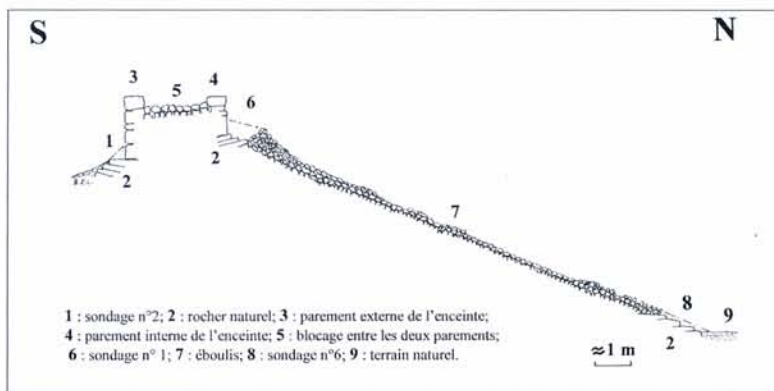


Fig. 6 - La Plastra. Coupe interprétative sud-nord, à la hauteur des sondages 1, 2 et 6.

- Aucun des sondages n'a permis de mettre au jour des structures architecturales. A l'intérieur de l'enceinte, les seuls éléments bâtis semblent être des petits murs destinés à soutenir les épierrements.

### Analyse architecturale du mur de l'enceinte

Dans son ensemble, le mur présente une certaine homogénéité.

- Emploi de grosses pierres, que les strates procuraient, comme soutènement des talus (résistance aux poussées) et pour la stabilité du mur en élévation.

- Epaisseur relativement régulière moyenne de 2,40 m. avec deux parements et un remplissage variant entre 1,30 m et 1,50 m.

- Quand elles ont été dégagées, les assises des parements se trouvent sur le substratum rocheux.

- Les pierres du mur, toutes récupérées sur place, ont été montées sans aucun liant et son mauvais état est dû à une érosion active qui fracture les blocs et les fait disparaître du parement lorsqu'ils sont placés en délit.

Au sondage 3, le sommet du parement interne limite une plateforme qui, le sondage l'a démontré, est un remblai aménagé en terrasse de 1 m d'épaisseur à partir du substratum où repose le parement. D'une largeur de 6 m, ce terre-plein bute contre l'affleurement. Le mur fait donc office de soutènement d'une terre rapportée où le parement interne amortit la poussée que recevrait directement le parement externe malgré le remplissage de pierres. On peut estimer à environ 1 m la dénivellée entre l'assise des deux parements, ce qui indique un brusque escarpement. Enfin, l'emplacement de la porte de l'enceinte n'a pu être situé. Elle devrait

se trouver dans la partie basse, proche du col, où le mur est mal délimité.

### Apport des archives

Le cadastre de 1868 indique, pour la section B. dite de Braus, où se trouve le lieu-dit "La Plastra" et pour la section voisine C2, dite de St-Claude et le lieu-dit "Tourno", une superficie globale de 1100 hectares, dont 200 en culture, 617 en pâture, 276 en bois et 7 en prés. Ces chiffres montrent la part importante de l'élevage dans ces secteurs, et si le plan cadastral et le relevé des pro-

priétés foncières ne mentionnent pas le bâti de l'enceinte, celle-ci (si elle existait) que l'on peut facilement situer sur le plan, est environnée de parcelles, dont elle fait partie, désignées comme pâtures. Au col, deux bâtiments ruraux, aujourd'hui ruinés, encadrent un chemin qui suit une courbe de niveau à la cote 980 sous la crête de la Plastra. A 200 m du col, ce chemin, qui se dirige au sud vers des parcelles cultivées en terrasses, passe devant une fontaine appartenant à la commune de Lucéram. Cette fontaine est un griffon, aménagé en abreuvoir, que l'on découvre dans une végétation d'épineux dans le mur d'une terrasse. C'est une construction en ciment, formée d'une voûte en plein cintre de 3 m de diamètre, de 1,60 m de flèche, enfoncée de 1,20 m dans le talus en recouvrant un petit bassin de 0,40 m de fond avec, à une extrémité, un déversoir taillé dans une des pierres faisant margelle. Dans le fond, à l'angle droit à la base du mur recouvert d'un ciment lisse, une ouverture de 0,53 m de long sur 0,41 m de haut dans celui-ci, récupère l'eau qui sourd à 0,50 m de profondeur pour remplir le bassin et en déborder en se perdant dans le sol où l'on ne décèle aucune rigole de récupération. A gauche de la fontaine, le mur de soutènement du talus est monté, sur 6,50 m de long et 1,70 m de haut,

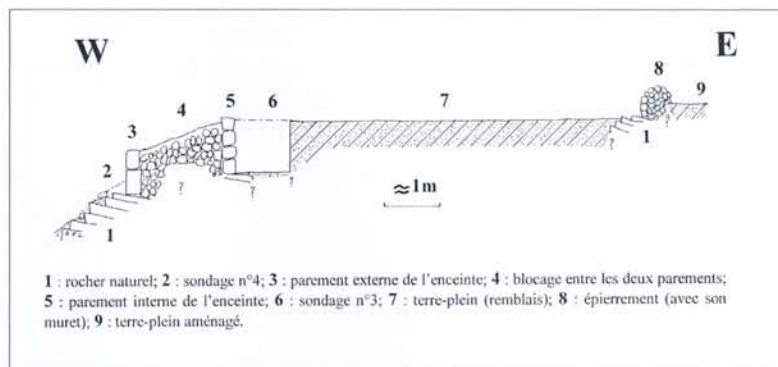


Fig. 7 - La Plastra. Coupe interprétative ouest-est, à la hauteur des sondages 3 et 4.



avec des grosses pierres brutes d'environ 1 m sur 0,70 m de côté. A droite, les pierres sont petites, appareillage assez courant pour les murs de terrasses.

Cet abreuvoir, qui évoque l'élevage, nous amène à rechercher des traces écrites se rapportant à Lucéram et à cette activité.

L'étude de Jean-Paul Boyer, "Hommes et Communautés du haut pays niçois médiéval"<sup>9</sup>, nous apprend que :

- Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, première poussée de la transhumance normale (estivage).

- Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Lucéram dénonce à plusieurs reprises le comportement de Saint-Martin (Vésubie), lors du passage de ses bêtes qui fréquentent le versant piémontais.

- Les passages des transhumants au travers du territoire de la Bollène-Vésubie (à 12 km de Lucéram) dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : *"Les troupeaux sont originaires du proche bas pays, Cagnes et Nice, ou des montagnes d'alentour, Breil, La Brigue, Tende et Roure. En fait, la Vésubie constitue la réserve d'alpages du pays niçois"*.

- Une plainte de Lucéram qui reproche en 1529 à l'Escarène des exactions à l'encontre de ses boeufs et vaches quand ils se dirigent vers Nice.

- Les pâturages demandent des aménagements importants qui suscitent une intervention systématique des communautés... Une fois leurs droits reconnus, les villages organisent la discipline collective. Dès 1306, nous savons que Roquebillière (à 15 km de Lucéram) avait à une date antérieure, défini, ordonné quinze "jacine" (jas = enclos à moutons) et qu'il entend maintenir les choses en l'état...

Ces brèves informations mettent en évidence l'importance et le rôle de l'élevage dès le XIV<sup>e</sup> siècle et même au XI<sup>e</sup> siècle où le bétail seigneurial de St-Dalmas-Valdeblone hiverne sur le territoire d'Aspremont près de Nice.

Ces grands déplacements de troupeaux, ces doubles transhumances entre mer et montagne et inversement, se pratiquaient sur des chemins qui, de vallées en vallées, de massifs en massifs, de chaînes en chaînes franchissaient des cols offrant parfois une aire de halte ou de stabulation temporaire.

Dans la montagne du nord du Piémont, un ancien terme médiéval italien "türn", désignait l'endroit, le lieu de la dernière étape des bergers avant d'arriver dans les alpages où un hameau portant ce nom pourrait en être la mémoire<sup>10</sup>.

La croix de la Plastra marque un col sur le vieux chemin de Lucéram à Sospel. En 1839, la croix de la Plastra est mentionnée sur un procès-verbal sur l'état des chemins communaux

de Lucéram. En 1810, le cahier des charges de l'adjudication de la garde du troupeau commun de Lucéram, où il est question de bêtes à cornes confiées à un adjudicataire, stipule que celui-ci sera tenu de conduire les bestiaux sur les lieux de pacage et de vaine pâture qui ont été toujours d'usage et qu'il sera responsable, par sa négligence ou imprévoyance, des dommages que le troupeau pourrait faire dans les propriétés particulières et dans les bois taillés. D'autre part, l'adjudicataire doit s'adjoindre un autre gardien pour le cas où le troupeau confié à sa garde excède le nombre de cent bêtes à cornes. Aujourd'hui, un élevage permanent est installé dans un ancien bâtiment rural (1868) aménagé au col du Savel, à 2,5 km à l'ouest de Lucéram. Ce sont quelques centaines de moutons et une cinquantaine de vaches qui séjournent sur ce site (1998) et qu'ils quittent à la fin juin, jusqu'à la fin septembre, pour se rendre sur les hauts pâturages (vers 2000 m) loués à Fontanalba, dans la Vallée des Merveilles ; un itinéraire pédestre d'une trentaine de kilomètres, avec étapes nocturnes en plein air, par le col St-Roch, Peira-Cava, le col de Turini, l'Authion...

Cet exemple actuel de transhumance met bien en évidence ce que sont et durent être les déplacements de troupeaux au cours des temps. Cette grande activité pastorale qui nécessitait une organisation et une réglementation pourrait être une hypothèse de travail pour expliquer l'enceinte du Tourn.

### **Interprétation générale du site**

L'enceinte du Tourn est au pied d'une croupe rocheuse à faible couvert de terre végétale parsemée de pierres provenant de la désagrégation du calcaire des lits en affleurement. Du sommet, éloigné de 500 m et sur une dénivellation de 88 m, la topographie est marquée de ressauts, d'ondulations de terrain en direction de la pente.

Sur cette croupe, le mur de l'enceinte ceinture un espace qu'il limite au niveau de ruptures de pente très prononcées. Avant cette construction, il est difficile de se représenter l'aspect du relief rocheux d'où furent tirées les pierres pour bâtir le mur. Grosses et moyennes, ces pierres débarrassèrent en grande partie le site en régularisant sa surface et en dégagant des replats.

En pénétrant dans l'enceinte, on remarque de nombreux épierrements éparpillés entre des surfaces planes herbeuses ; l'impression d'un aménagement est nette et, à l'intérieur de cette grosse clôture à "caractère antique", on serait tenté de voir là un oppidum ou une enceinte protohistorique. Cette qualification empirique se heurte à l'analyse.

<sup>9</sup> "Centre d'Etudes Médiévales" - Nice 1990.

<sup>10</sup> Renseignements de Gianni Bretto (Turin).





Fig. 8 - La Plastra. Jean Davoux devant des épierrements.

Il est surprenant et peu logique que 22 tas de pierres encombrant l'enceinte sur plus de 500 m<sup>2</sup> (fig. 5 et 8). Pour aménager ce site en "camp", nous pensons que toutes les pierres auraient dû être rejetées extra-muros et non dispersées en tas représentant environ 250 m<sup>3</sup>. Il n'est géologiquement pas possible que ce volume de pierres se soit reconstitué, même si ce site avait déjà été épieronné dans l'Antiquité. Aucun de ces tas ne provient d'une construction ruinée.

Nous pensons nous trouver devant un ensemble mur-épierré homogène, dont l'aménagement pourrait se raisonner ainsi :

- Le site choisi présente un affleurement en gradins.
- Le mur est monté avec des grosses pierres fournies par le délitage du banc calcaire. Le remplissage entre les deux parements provient de l'épierré.
- Le tracé du mur suit une courbe régulière pour former un ovale à la limite d'une forte rupture de pente sur l'assise d'un affleurement rocheux. C'est à la partie basse, à l'ouest, que de la terre a été rapportée pour créer un large replat contenu par un parement entièrement enfoui.
- Dans l'enceinte, la plupart des épierrements recouvrent des affleurements dont le bord est légèrement rehaussé par un muret pour retenir les pierres. L'absence d'épierré tout le long du terre-plein bordant l'enceinte confirme bien le sol artificiel.
- Il n'est pas possible de connaître la hauteur du mur à l'origine, mais d'après les sondages, on pourrait l'estimer entre 2 m et 2,50 m à partir de son assise. En dehors du terre-plein, vers l'intérieur dans la zone des épierrements, l'épaisseur de la couverture de terre est faible et ceci nous amène à quelques réflexions.

Les épierrements qui sont disposés et répartis en tas à proches distances et sur des affleurements, et non en un unique et énorme monticule sur des terrains cultivés, sont caractéristiques d'une pratique pastorale courante dans les pâturages des Préalpes.

Près du col de la Croix de la Plastra et aux alentours, on ne trouve pas ce type d'épierré particulier à l'enceinte. Est-ce qu'alors celle-ci avait une destination pastorale de stabulation, était-elle, sur un parcours de transhumance, une étape aménagée à ce col par une communauté ? La proximité de l'abreuvoir pourrait conforter cette idée, si l'on envisage bien sûr leur contemporanéité. De toute façon, l'abreuvoir est le témoin d'un élevage local.

Cette enceinte n'est pas actuellement datable, mais il n'est pas déraisonnable d'envisager que ce type de construction, fruste et massif, aujourd'hui obsolète, pouvait correspondre à ces grands enclos pastoraux (vastières) en usage aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans les Alpes-Maritimes, où une stricte réglementation sanctionnait les troupeaux divaguant dans les terrains cultivés ou défendus.

## Conclusion

Les investigations à l'enceinte du Tourn, qui n'ont pas confirmé ce qui avait été présumé sur son origine, ont toutefois été positives et enrichissantes. Elles apportent un début de réponse au problème posé par certaines de ces structures qui, dans les Alpes-Maritimes, ont été classées dans une typologie correspondant aux enceintes de l'âge du Fer.

Au Tourn, l'enceinte qui ne révèle rien de ce qui pouvait être attendu de cette période, devrait désormais inciter à une plus grande réserve quant aux définitions données à des constructions similaires qui n'ont pas été fouillées.

Dans la poursuite des études sur ce type d'enceinte, nos mots-clefs sont "analogie" et "contexte", ensemble cohérent qui, sur le terrain, devrait, nous le pensons, apporter un éclairage nouveau sur des usages propres au monde rural d'autrefois.

Du mois d'octobre 1997 à octobre 1998, l'enceinte a fait l'objet de 17 journées de fouilles, avec la participation de : Denis Biette, Bernard et Marie-Christine Brunstein, Jean-Pierre et Juliette Cavelan, Jean et Annie Davoux, Roland et Christine Dufrenne, Henri et Monique Geist, Bénédicte-Pierre Lacavalerie, Julien et Monique Linet, Marcel et Denise Perona, André et Jacqueline Turet, Georges Trubert.

Le chantier a été visité par M. André Gal, adjoint à la culture de la Municipalité de Lucéram, Mme Brigitte Guillaud, du C.I.P. de Lucéram, MM. Jean Latour, archéologue, Jean-Claude Poteur, responsable de la section Architecture Médiévale du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Luc Thévenon, conservateur du Musée Masséna, à Nice et David Lavergne, conservateur du Service Régional de l'Archéologie à la D.R.A.C. - P.A.C.A.

Nous remercions M. Francis Noat, maire de Lucéram., de nous avoir autorisés à effectuer ces sondages, de les avoir facilités (défrichement, accès) et Mme Madeleine Cotta et M. Laurent Imbert, propriétaires.